




SAULDRE ET SOLOGNE
Communauté de Communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 21/12/2023
Reçu en préfecture le 21/12/2023
Publié le 
ID : 018-200000933-20231221-2023_12_102-DE

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 12 décembre deux mille vingt-trois, se sont réunis salle Jacques Prévert d'Argent-sur-Sauldre sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

Séance du lundi 18 décembre 2023 Délibération n° 2023-12-102

Désignation d'un nouveau membre titulaire et d'un nouveau membre suppléant au SIVY

Conseillers en exercice : 36

Conseillers présents : 25

Pouvoirs : 2

Conseillers titulaires présents : Mme Anne CASSIER, M. Pierre LOEPER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, M. Sylvain DUVAL, Mme Florence LEDIEU, M. Didier RAFFESTIN, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Pascal MARGERIN, M. Lionel POINTARD, Mme Denise SOULAT, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. David DALLOIS, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Marc-Antoine BAILBY, M. Jean-Marc RUIZ, M. Marc GOURDOU, et M. Jean-Yves DEBARRE.

Pouvoirs : M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,
M. Daniel GAUTIER a donné pouvoir à M. David DALLOIS,

Absents : Mme Sophie ESPEJO, Mme Martine MALLET, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Alexandre CERVEAU, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Alain URBAIN, M. Philippe RAGOBERT et M. Nicolas MOREAU.

Secrétaire de séance : Mme Anne CASSIER

Dans le cadre de la modification statutaire du SIVY, la représentation de la Communauté de communes Sauldre et Sologne passe d'un délégué titulaire et un suppléant à deux délégués titulaires et deux suppléants.

En conséquence, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire supplémentaire et un nouveau délégué suppléant complémentaire.

Pour rappel, la Communauté de communes est actuellement représentée par M. Michaël RAFESTHAIN, délégué titulaire, et Matthieu HABERT, délégué suppléant.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du SIVY n°25/2023 en date du 17 octobre 2023 approuvant ses nouveaux statuts ;

Considérant que la Communauté de communes est appelée à désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant supplémentaires pour siéger au comité syndical du SIVY ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : **DESIGNE M. Frédéric BOUTEILLE, délégué titulaire et M. Marc-Antoine BAILBY délégué suppléant pour représenter la Communauté de communes Sauldre et Sologne au comité syndical du SIVY.**

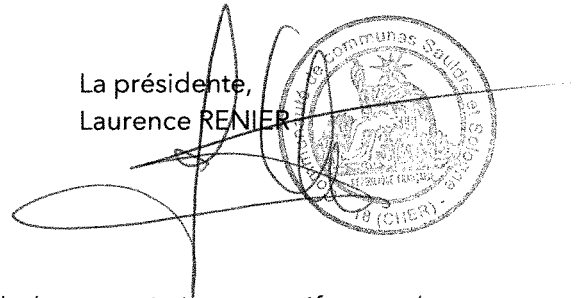
Article 2 : **CHARGE Madame la Présidente de transmettre la présente délibération à Monsieur le président du Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre.**

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,
Anne CASSIER



La présidente,
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/12/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.